

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 7 AVRIL 2017

COMPTE RENDU
AFFICHÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE L 2121-25
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'an deux mille dix-sept, le sept avril à vingt heures, les membres du Conseil municipal de Sainte-Sévère sur Indre dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur François DAUGERON, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme PILLOT-DUPUIS Laurence, MM. LANGLOIS Gaston, PERROT Christian, Adjoint
Mmes DESCOUT-SAUVAGE Séverine, DOUARD Maryline, LUC-ROQUEFORT Marie-Laure, PECHER Arlette, MM. DESIRE Serge, GUERINEAU Jean-Pierre, PASQUET Pascal, REDON Stéphane

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : M. DESFORGES Damien à M. DAUGERON François, M. DEVAUX Fabrice à M. PERROT Christian

EXCUSÉ: M. BOURY Edouard

Madame PECHER Arlette est nommée secrétaire de séance.

I- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

M. le Maire ouvre la séance et fait lecture du compte rendu du Conseil municipal du 3 mars 2017. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

II- COMPTE RENDU DE LA COMMISSION TRAVAUX DU 28 MARS 2017

- Sèche mains salle Sophie Tatischeff :

Le Conseil municipal accepte le devis de l'entreprise Goustille pour l'installation de deux sèche-mains à air pulsé pour un montant de 2 027,92 € HT.

- Chauffage église :

Le Conseil municipal décide d'opter pour un chauffage électrique (tarif bleu) concernant la rénovation du chauffage dans l'église. Le devis de l'entreprise Goustille est retenu pour un montant de 16 815,59 € HT.

- Cuve de stockage des eaux pluviales :

Le Conseil municipal décide par 11 voix pour et 3 abstentions d'installer une cuve de stockage des eaux pluviales et retient le devis d'ATRS pour un montant 16 140 € HT.

- Peinture menuiseries extérieures bâtiments communaux :

Le devis de l'entreprise Le Peintre est retenu pour un montant de 5 155 €.

- Rénovation parquet salle Sophie Tatischeff :

Le devis de l'entreprise Gerbaud est retenu pour un montant de 5 804,98 €.

- Panneau d'affichage à LED :

Le Conseil municipal décide de poursuivre les démarches pour le lieu d'installation et demander des devis.

- Coussins berlinois pour sécuriser les abords de l'école :

Le devis de l'entreprise DMC est retenu pour un montant de 1 892 € HT.

- Garantie du tracteur :

Le Conseil municipal décide de prendre une extension de garantie d'un an supplémentaire pour le nouveau tracteur pour un montant de 786 €.

- Balayeuse :

Le devis de l'entreprise D. Perié est retenu pour un montant de 69 619 € HT ainsi que l'option du 3ème balai pour un montant de 7 363 € HT.

- Peinture extérieure Sophie Tatischeff :

Le dossier est remis à l'ordre du jour du prochain Conseil municipal

- Désherbeur thermique à chaleur pulsée :

Dans le cadre de l'opération zéro pesticide, il est envisagé d'acquérir ce type de matériel. Cet achat se fera par l'intermédiaire du syndicat intercommunal qui réalisera un groupement de commandes.

III -EMPRUNT

Sur avis de la commission finances du 28 mars et conformément au budget 2017, le Conseil municipal autorise Monsieur Le Maire à réaliser auprès du Crédit Agricole du Centre Ouest un emprunt de 260 000 €.

Les caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

- Taux fixe annuel : 1,55 %
- Périodicité trimestrielle

IV- INDEMNITE DES ELUS

Monsieur le Maire expose que suite au relèvement de la valeur du point d'indice de rémunération des personnels de la fonction publique, le nouvel indice terminal brut a changé. Il convient donc d'actualiser la délibération fixant ces indemnités.

V- SUBVENTIONS

- Dotation de soutien à l'investissement local

Le Conseil municipal autorise le maire à solliciter une subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement local pour les travaux de rénovation de chauffage et d'accessibilité de l'église.

- Amendes de police

Le Conseil municipal autorise le maire à solliciter le Département au titre des amendes de police pour l'achat de coussins berlinois.

- Demandes diverses

Le Conseil municipal décide de ne pas donner suite à la demande d'aide du Comité de défense de l'hôpital public de Montluçon.

VI- FONDS SOLIDARITE LOGEMENT

Le Conseil municipal, autorise la commune à participer financièrement au dispositif Fonds de Solidarité Logement pour l'année 2017. Un financement sur la base de 1,66 € par résidence principale est approuvé, soit 600,92 €.

VII- ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS

- Jardin public

Le devis de 12 383,26 € HT de l'entreprise Perrot et celui de l'atelier du Bureau de 1 465 € HT sont validés par 11 voix pour et 3 abstentions.

- Les Terriers

Le devis de l'atelier Géoconcept de 19 000 € HT est validé pour la réalisation de l'étude pour l'aménagement des Terriers.

- Maison Médicale

Monsieur le Maire présente le plan de la maison médicale proposé par l'architecte.

- Cimetière

M. Guérineau présente au Conseil municipal les possibilités d'aménagement pour le cimetière. Ce dossier sera étudié en commission travaux.

VIII - QUESTIONS DIVERSES

- Courrier divers

Le propriétaire des parcelles cadastrées A165, A341 et A342 a informé la mairie de son souhait de les vendre. A ce jour, le Conseil municipal ne souhaite pas donner suite à cette proposition tant que les orientations du PLUi ne sont pas définies.

- Planning des élections

Le planning des permanences pour les élections présidentielles des 23 avril et 7 mai est complété.

IX- INFORMATIONS DIVERSES

- **Ecole : organisation rentrée 2017/2018**

Dans le cadre de la réorganisation de la rentrée scolaire pour les enfants du RPI Vigoulant, Vijon, Sazeray, Tercillat, la Charte académique « Garantir l'avenir scolaire des écoliers des territoires ruraux » sera signée le 24 avril prochain à 16h30 en présence du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, du Président du Conseil départemental, de la Conseillère départementale du canton de La Châtre et des maires des communes concernées.

- **Déclaration d'Intention d'Aliéner**

M. le Maire informe qu'il a renoncé au droit de préemption pour les parcelles suivantes :
- AB 226
- AB 500

- **Personnel municipal**

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal du recrutement de Stéphane Bénard depuis le 23 mars pour une durée de trois mois, en remplacement d'Emmanuel Hordé actuellement en arrêt maladie.

- **70ème anniversaire de Jour de Fête**

M. le Maire distribue aux membres du Conseil municipal le programme des festivités organisées pour les 70 ans du film Jour de Fête. Le Comité d'organisation est à la recherche de bénévoles.

- **Remerciements**

M. le Maire fait part au Conseil municipal des remerciements de Familles Rurales, Tati en fête et le Vairon pour les subventions attribuées.

AGENDA :

13/04/2017-9h30 : Visite de l'Architecte des Bâtiments de France

16/04/2017 : Course de solex

20/04/2017-20h : Réunion des bénévoles pour les 70 ans du film Jour de Fête
21/04/2017-20h : Réunion avec les artisans/commerçants de la commune salle Sophie Tatischeff
23/04/2017-8h-19h : 1^{er} tour des élections présidentielles
24/04/2017-16h30 : Signature de la Charte pour l'école
26/04/2017-20h : Réunion maison médicale avec le groupe de travail et les professionnels de santé
29/04/2017-15h : Inauguration manège
30/04/2017-11h : Réception de Pierre Richard à la mairie
03/05/2017 : Vote escapage à la mairie pour les enfants de l'école
05/05/2017-20h : Conseil municipal
07/05/2017-8h-19h : 2^{ème} tour des élections présidentielles
08/05/2017 : Cérémonie commémorative du 8 mai (rassemblement à 9h30 et départ à 9h45)
13/05/2017 : Portes ouvertes école collège
02/06/2017-20h : Conseil municipal
11 et 18 juin 2017 : Elections législatives
23/06/2017-17h : Inauguration salle Sophie Tatischeff
07/07/2017-20h : Conseil municipal

Séance levée à minuit.

Le Maire,
François DAUGERON

